Je peux bénéficier d'un appui technico-commercial, étant au RSA

Référence : ACC96

Thématique : Développement d'entreprise

La CMA propose en partenariat avec les Conseils départementaux du Doubs, de l'Yonne et du Territoire de Belfort un programme opérationnel pour l'emploi et l'inclusion.

Pour qui ?

Les bénéficiaires du RSA non-salariés du Doubs, de l'Yonne et du Territoire de Belfort.

Notre engagement

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté réalise un accompagnement technico-commercial aux artisans bénéficiaires du RSA afin de développer leur activité en vue d'une sortie du dispositif RSA.

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute.

Tarif

Gratuit

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Délivré par:

- 89 - CMA Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 25 - CMA Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 90 - CMA Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 89 - CMA Sens : 8 Impasse de l’Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 89 - Tonnerre : 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE

Tarifs:

- Dirigeant - contact